Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 029-200085439-20251215-D01062025-DE

Délibération n° 0106-2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à 18h30,
Le conseil municipal de la commune de Poullaouen,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Salle des fêtes de Poullaouen, sous la présidence de Monsieur Didier GOUBIL, Maire,

Date de la convocation : 5 décembre 2025

Présents : M. Didier GOUBIL - Mme Viviane MOISAN - Mme LE GALL Valérie - Mme Sophie ROUX - M. LE CAM Alain - M. LE NOUY Olivier - Mme CORVEST Odile - M DIRAISON Erwann - Mme GODE Pascaline - M. GRANNEC Antoine - M. GUELLAFF Philippe - M. LE BOURG Vincent - Mme LE DAIN Gwenn - M. PLOET Yann - Mme PRIMEL Claudine - M. ROLLAND Rémi - M.RUMEN Hervé - M. TALLEC Patrick.

Absents excusés : Mme TANGUY Nicole - Mme LE CAM Karine - Mme LE MOAL Nathalie - M. LOSSOUARN Yvon - Mme PIROU Justine.

Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de présents : 18 Nb de votants : 18

OBJET : INSTALLATION D'ALARMES A LA MAIRIE, A L'ECOLE ET A LA BIBLIOTHEQUE – DEMANDE DE SUBVENTION

Le Maire informe l'assemblée de l'intérêt d'installer des alarmes à la Maire, à l'école et à la bibliothèque.

Le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à demander une subvention auprès du conseil départemental.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :
· Accepte d'installer des alarmes à la Mairie, à l'école et à la bibliothèque,
· Autorise le Maire à demander une subvention auprès du conseil départemental.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Didier GOUBIL

MAIRIE de POULLAOUEN ★ 29 (Finistère) ★